

Compte rendu du conseil municipal du 20 février 2020

Convocation en date du 13 février 2020.

Le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le 20 février 2020, à 19 h 00, sous la présidence de Monsieur Le Jeune, Maire.

Présents : LE JEUNE Joël, FLAGEUL Alain, LANDOUAR Jean-Michel, LE GRAND Jeanne, JORAND Patrick, JACOB Daniel, ALLAIN Valérie, CADREN Vincent, MADEC Dominique, MEDIANE Viviane, CHARTIER Thierry, METAYER Isabelle, LE NORMAND Christian.

Trésorier : DORKEL Jean-Pierre.

Absente : CENSIER-LEMAIRE Marie.

Secrétaire de séance : FLAGEUL Alain 1er adjoint (à désigner art L.2121-15 du CGCT)

Avant d'entamer l'ordre du jour, Monsieur Le Jeune, Maire, a informé le conseil municipal que les budgets primitifs seront votés après les élections municipales.

- Lecture registre délibérations séance CM du 12 décembre 2019
+ signatures

SÉANCE BUDGÉTAIRE : LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

1-Vote du compte de gestion et du CA 2019 Port de plaisance

Le conseil a examiné le compte administratif 2019 du port de plaisance, conforme au compte de gestion du receveur municipal.

EXPLOITATION	Dépenses	31 659.26 €
	Recettes	27 893.82 €
		+ 8 651.89 € excédent reporté

Résultat année 2019 : - 3 765.44 €
et un résultat cumulé : + 4 886.45 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	12 749.82 €
	Recettes	15 519.99 €
		+ 10 746.76 € excédent reporté

Résultat année 2019 : + 2 770.17 €
et un résultat cumulé : + 13 516.93 € sans besoin d'affectation aux investissements 2020.

2-Vote du compte de gestion et du CA 2019 Pompes du port de pêche

Le conseil a examiné le compte administratif 2019 des pompes du port de pêche, conforme au compte de gestion du receveur municipal.

EXPLOITATION	Dépenses	64 952.32 € - 13 042.70 € déficit reporté
	Recettes	69 532.97 €

Résultat année 2019 : + 4 580.65 €
et un résultat cumulé : - 8 462.05 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	3 590 €
	Recettes	2 262.56 € + 11 148.36 € excédent reporté

Résultat année 2019 : - 1 327.44 €
et un résultat cumulé : + 9 820.92 € sans besoin d'affectation aux investissements 2020.

3-Vote du compte de gestion et du CA 2019 Alimentation en eau potable

Le conseil a examiné le compte administratif 2019 de l'alimentation en eau potable, conforme au compte de gestion du receveur municipal.

EXPLOITATION	Dépenses	180 852.74 €
	Recettes	220 946.34 € + 91 378.98 € excédent reporté

Résultat année 2019 : + 40 093.60 €
et un résultat cumulé : + 131 472.58 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	56 549.27 € - 24 078.88 € déficit reporté
	Recettes	70 597.60 €

Résultat année 2019 : + 14 048.33 €
et un résultat cumulé : - 10 030.55 €

4-Dissolution du budget Alimentation en eau potable

Suite au transfert de compétence de l'eau potable à Lannion-Trégor Communauté au 1er janvier 2020, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a validé la dissolution du budget alimentation en eau potable et le transfert des comptes au budget principal. Unanimité.

5-Vote du compte de gestion et du CA 2019 de la commune

Le conseil a examiné le compte administratif 2019 de la commune, conforme au compte de gestion du receveur municipal.

FONCTIONNEMENT	Dépenses	1 211 003.31 €
	Recettes	1 550 039.91 € + 223 792.40 € excédent reporté

Soit un excédent année n de + 339 036.60 €

et un résultat cumulé de + 562 829 € duquel on prélève 554 198.99 € pour une affectation aux investissements 2020. Reste donc à reprendre au BP 2020 un excédent de 8 630.01 €.

INVESTISSEMENT	Dépenses	694 304.63 € 71 283.79 € excédent reporté
	Recettes	397 667.48 €

Résultat année n : - 296 637.15 €

et un résultat cumulé : - 225 353.36 €

Détail compte administratif Commune

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 211 003.31 € réparties comme suit :

➤ Charges à caractère général	386 445.51 €
➤ Charges de personnel	548 406.47 €
➤ Atténuation de produits	7 957 €
➤ Autres charges de gestion courante	162 833.95 €
➤ Charges financières	47 948.12 €
➤ Charges exceptionnelles	5 219.40 €
➤ Opérations d'ordre entre sections	52 192.86 €
Total	1 211 003.31 €

Recettes : 1 550 039.91 € réparties comme suit :

➤ Atténuations de charges	12 085.83 €
➤ Produits des services du domaine	100 384.21 €
➤ Impôts et taxes	815 459.36 €
➤ Dotations, subventions et participations	478 741.61 €
➤ Autres produits de gestion courante	71 624.66 €
➤ Produits financiers	1.92 €
➤ Produits exceptionnels	778.91 €
➤ Opérations d'ordre entre sections	70 963.41 €
Sous-total	1 550 039.91 €
➤ Excédents antérieurs reportés	223 792.40 €
Total	1 773 832.31€

Soit un excédent année 2019 de + 339 036.60 €
et un résultat cumulé de + 562 829 € duquel on prélève 554 198.99 € pour une affectation aux investissements 2020. Reste donc à reprendre au BP 2020 un excédent de 8 630.01 €.

INVESTISSEMENT

Dépenses : 694 304.63 €

➤ Emprunts et dettes	183 903.45 €
➤ Subventions d'équipement versées	5 647.71 €
➤ Immobilisations incorporelles	2 340 €
➤ Immobilisations corporelles	292 818.07 €
➤ Immobilisations en cours	138 903.45 €
➤ Opérations d'ordre en sections	70 963.41 €
Total	694 304.63 €

Recettes : 397 667.48 €

➤ Excédent fonctionnement capitalisé	156 600.21 €
➤ Dotations, fonds divers	69 535.84 €
➤ Subventions d'investissement	100 753.59 €
➤ Emprunts et dettes	0 €
➤ Dépôt et cautionnement reçus	584.98 €
➤ Opération pour compte de tiers	18 000 €
➤ Opérations d'ordre entre sections	52 192.86 €
➤ Excédent reporté	71 283.79 €
Total	468 951.27 €

Résultat année 2019 : - 296 637.15 €
et un résultat cumulé : - 225 353.36 €

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019

En section de **fonctionnement** :

Les charges à caractère général sont en hausse de 24.07 % par rapport au CA 2018 (convention de prestation des activités nautiques du Vorlenn et location des algecos comptabilisés à ce chapitre).

Les charges de personnel sont en baisse de 12.47 % (il n'y a plus de personnel à rémunérer au camping suite au passage en délégation de service public).

Les autres charges de gestion courante et les subventions aux budgets annexes sont stables :

- Caisse des Ecoles (pour la cantine et la garderie) 52 000 €
- CCAS 4 500 €
- Port de Plaisance 1 200 €

En section d'**investissement**,

Les principales dépenses ont concerné :

- Extension des vestiaires de football et réfection de la tribune : 125 553.35 €
- Centre nautique du Vorlenn (achat du matériel pour les activités nautiques, honoraires assistant à maîtrise d'ouvrage, travaux pour l'installation des algecos) : 29 503.10 €
- Restauration du mur du presbytère : 34 816.89 €
- Programme de voirie : 75 297.69 €
- Travaux à l'église de Locquémeau : travaux intérieurs de maçonnerie sur les parties sud et ouest, et arcade nord du transept, restauration des décors peints suite à l'étude effectuée en 2018 par Mme Fray, restauratrice, étude et restauration des objets mobiliers : Vierge de Pitié, morceau de l'arbre de Jessé et les fonts baptismaux (étude uniquement) : 13 390.80 €
- Travaux à la salle polyvalente : isolation du hall d'entrée et de la 2^{ème} salle de réunion, remplacement des luminaires-hall d'entrée et 2^{ème} salle de réunion : 17 247.36 €
- Aménagement du grenier : 37 494.56 €
- Travaux dans les logements communaux : 5 802.69 €
- Matériel pour le service technique : acquisition d'un véhicule Peugeot Expert, matériel zéro phyto (aérateur, défoureur, motoculteur), outillage (scie sauteuse, transpalette, tronçonneuse, bétonnière, débroussailleuse...) : 30 788.44 €
- Mobilier pour école : vidéo projecteur, radio CD, matériel de motricité, achat sèche-linge : 1 780.65 € et travaux pour école (revêtement sol classes (CE + CM), panneau tricolore, chauffe-eau garderie : 13 326.75 €
- Eclairage public : mise en place de 5 bornes le long du chemin piéton rue Marguerite Allain Faure : 5 647.71 €
- et les travaux en régie réalisés par le service technique (63 829.24 €) à l'école, dans les logements, ADAP, etc.

Emprunt contracté en 2019 : 0 €

Les comptes administratifs ont été approuvés par 11 voix pour et 2 abstentions (I. Métayer, C. Le Normand)

6-Construction du boulodrome : dossier de consultation des entreprises

Monsieur le Maire a présenté au conseil municipal le dossier de consultation des entreprises (DCE), préparé par L'Atelier Rubin, maître d'œuvre, concernant le projet de construction du boulodrome, dont le projet a été approuvé en conseil municipal le 12 décembre 2019. L'estimatif global est de 140 836 € HT et les honoraires de l'AMO s'élèvent à 17 179.50 € HT. Le Conseil a adopté le lancement de la consultation d'entreprises sous la forme d'une procédure adaptée. Monsieur le Maire a proposé de le nommer « Paul L'Hévéder », un hommage au mythique champion de la boule bretonne.

Adopté par 11 voix pour et 2 abstentions (METAYER Isabelle, Christian LE NORMAND qui auraient souhaité que le boulodrome soit construit à un autre endroit).

7- Programme de voirie 2020

Le conseil a voté le programme de voirie suivant à réaliser en 2020 par Lannion-Trégor Communauté (suite au transfert du Syndicat de Voirie Plestin-Plouaret) :

- VC 1 de Kerautret jusqu'à l'intersection avec CR 103	15 381,99 € HT
- VC du Rest	23 196,8 € HT
- VC Conventant Baron	2 898,25 € HT

- VC Kersalic Braz au carrefour de Kerhuic / Trédrez 22 243,41 € HT
- Impasse Hent Dall Kinier 14 717,61 € HT

Total 78 438.06 € HT

Ces travaux feront l'objet de demandes de financements auprès de Lannion-Trégor Communauté (fonds de concours). Programme adopté à l'unanimité.

8- Centre nautique du Vorlenn

* Acquisition de cinq catamarans à 1 000 € chacun adaptés aux ados/adultes, nouvelle activité proposée en juillet et août prochains. Unanimité.

* Convention avec le centre nautique de Plestin-les-Grèves renouvelée pour la 2^{ème} année par le conseil afin de proposer des prestations nautiques en juillet et août 2020 au centre nautique du Vorlenn à Locquémeau : kayak, optimist, paddle, moussaillon et catamaran, pour un montant de 25 614 € HT. Unanimité.

9-Approbation des conventions de gestion de services pour l'exercice de la compétence eaux pluviales urbaines et de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de la compétence eaux pluviales urbaines entre la commune et Lannion-Trégor Communauté. Unanimité.

10- Demandes de subventions

* Monsieur le Maire a présenté quatre dossiers pour la dotation d'équipement des territoires ruraux 2020 : la construction du boulodrome, la restauration du petit patrimoine, l'acquisition des jeux au bourg de Trédrez et l'aménagement de la place de Trédrez. Adopté par 11 voix pour et 2 abstentions (I. Métayer, C. Le Normand).

* L'achat des 75 panneaux de randonnée fera l'objet d'une demande de financements auprès de Lannion-Trégor Communauté (fonds de concours signalétique bilingue français-breton). Unanimité.

11- Accastillage 2020

Monsieur le Maire a informé les conseillers que l'entreprise retenue, lors du dernier conseil municipal le 12 décembre 2019, n'a pas pu donner suite au devis proposé. Suite à la consultation lancée par le service technique, Monsieur le Maire a proposé de valider le devis de l'entreprise Carlier pour l'accastillage du port de plaisance pour un montant de 8 693.50 € HT. Unanimité.

12-Validation du devis de l'entreprise Le Sage Thierry d'un montant de 5 226.40 € HT pour la reprise partielle de la couverture et le remplacement de la noue en zinc de la salle polyvalente. Unanimité.

13- Recrutement d'un agent contractuel au service technique du 1er avril au 23 octobre 2020 inclus. Unanimité. Candidatures à adresser rapidement en mairie.

14-Subvention exceptionnelle de 300 € à l'association Twirling Club de Lannion avec pour objectif de participer aux frais de déplacements de Louna Petilleau, habitante de Trédrez-Locquémeau, sélectionnée pour les championnats du monde de twirling bâton qui aura lieu aux Pays-Bas au mois d'avril. Unanimité.

15-Questions diverses

* Les emplois saisonniers ont été reconduits à l'unanimité, pour l'année 2020 et les candidatures

sont à adresser dès maintenant en mairie pour :

- Les visites des 2 églises du 4 juillet au 22 août (2 personnes en juillet et 2 personnes en août), à raison de 3 heures par jour de 15h30 à 18h30, 5 jours par semaine.
- L'entretien des algecos du centre nautique du Vorlenn aux mois de juillet et août, à raison de deux heures par semaine.

Pour clôturer la dernière séance du conseil municipal, Vincent Cadren a présenté une analyse financière de la commune, s'appuyant sur les chiffres de la Direction Générale des Collectivités Locales, montrant ainsi la bonne santé financière de la commune.

Puis, Monsieur Le Maire a fait un bilan de l'action du conseil municipal pendant le mandat et a remercié tous ses membres et en particulier celles et ceux qui ne se représentent pas aux prochaines élections.

Séance levée à 21h40